

Hallucinations rétroactives¹

1. *Illusion, hallucination et suggestion*²

Selon H. Bernheim, « la suggestion peut provoquer les aberrations sensorielles ; c'est-à-dire des illusions et des hallucinations. Ces phénomènes n'ont rien d'extraordinaire, puisqu'ils se produisent spontanément dans le sommeil, et même à l'état de veille chez nous tous, quand, repliés sur nous-mêmes, distraits du monde extérieur, étrangers à ce qui se passe autour de nous, concentrés sur nos pensées, nous voyons les personnes auxquelles nous pensons, les objets, (...) nous rêvons une vie intérieure que nos sens extériorisent comme une réalité ; et si un ami nous interpelle brusquement pendant cette fantasmagorie rêveuse, toute cette hallucination s'efface et nous revenons à la réalité.

L'illusion est une image sensorielle transformée.

Je suggère à quelqu'un de boire ce verre de vin qui est en réalité de l'eau ; il voit le vin rouge et le trouve bon ; j'ai fait une illusion visuelle et gustative.

L'hallucination est une image sensorielle créée de toutes pièces.

Je suggère à quelqu'un qu'il a devant lui un verre de vin, alors qu'il n'y a rien ; il voit le verre ; c'est une hallucination visuelle ; il le sent dans sa main ; c'est une hallucination tactile ; il lui trouve une odeur agréable ; c'est une hallucination olfactive ; il sent une impression exquise sur le pharynx et l'estomac ; c'est une hallucination de sensibilité de muqueuse pharyngée et gastrique. J'ai donc rée une hallucination complexe, avec réactions corrélatives : réaction motrice, préhension, déglutition ; réaction émotive, sensation de bien-être, excitation gaie et même griserie »³.

Sans aucun doute, c'est la même corrélation entre *illusion*, *hallucination* et *suggestion* qui constitue le socle des processus psychiques à l'origine des violences collectives.

« Je puis créer des hallucinations rétro-actives, et j'insiste un peu sur ce phénomène, en raison de son importance, surtout médico-légale. J'appelle de ce nom les souvenirs illusoires de faits qui n'ont jamais existé et que je puis suggérer à beaucoup de sujets très suggestibles, très hallucinables »⁴.

2. « *Hallucinations rétro-actives* »⁵

L'auteur donne des exemples : « Voici par exemple une de mes clientes dont je connaissais la suggestibilité, à laquelle sans l'endormir, je dis un jour : « Vous êtes allée hier goûter chez le pâtissier de la rue des Dominicains. Vous avez pris un gâteau. Pendant que vous causiez, un chien est venu et vous l'a enlevé, etc. » la cliente écoute, étonnée ; puis après un court instant de concentration, elle me dit : « Comment le savez-vous ? » (...) Et je lui fait raconter la scène en détails, les personnes qu'elle a rencontrées, la conversation qu'elle a eue, le genre de gâteaux qu'elle a acheté, (...) Elle y ajoute de son propre cru, continuant à se suggestionner elle-même ; elle revoit la scène et croit que c'est arrivé. Ainsi certains menteurs de bonne foi, quelquefois partis d'un point de départ vrai, grossissent, ajoutent, modifient au gré de leur imagination, dupes eux-mêmes de leur mensonge »⁶.

Cette exemple met en lumière la difficulté majeure que nous rencontrons lors des entretiens cliniques avec les patients ayant été victime des violences collectives. La question que posent leurs récits est celle-ci : « par où commence le récit des faits réels et quelles sont les parties du témoignage qui relèveraient de la fiction, de l'imaginaire du patient et/ou de son « auto-suggestion » ? Ainsi, pour résoudre toutes ces difficultés cliniques et méthodologiques, nous privilégions le contenu des récits qui se recoupent : lorsqu'un événement historique est cité par plusieurs témoins qui ne se connaissent pas - et qui se trouvaient à des endroits différents au moment des faits, lorsque le même événement est répété par des témoins étrangers au pays concernés mais qui auraient été présents au moment des faits, alors cet événement retient notre attention.

1 Cf. SEBUNUMA D., *Essai sur l'autosuggestion*, Paris, Umusozo, 2014.

2 BERNHEIM H., (1911), *De la suggestion*, Paris, L'Harmattan, 2007.

3 *Ibid.*, pp. 49 - 50.

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*, p. 61.

6 *Ibid.*, pp. 61 - 62.